



CONSEIL DE COMMUNAUTE DU 28 SEPTEMBRE 2022

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-huit septembre à 18 heures, le Conseil de la Communauté de communes du Cœur de l'Avesnois s'est réuni à la salle des fêtes de Sains du Nord sous la présidence de Nicolas DOSEN, en session ordinaire, dûment convoqué le 22 septembre 2022.

Nombre de conseillers en exercice : 69

Présents et représentés : 66

Présents :

Commune de Avesnelles : Antoine BADIDI, Marie-Christine MERCIER, Pascal PETIT, Christelle BLANDO

Commune d'Avesnes sur Helpe : Sébastien SEGUIN, Laurence WATTEAU, Benoît BOUDJEMA, Aline BERTRAND, Christian CASTEL, Anne-Laure CATTELOT a donné procuration à Sébastien SEGUIN, Gérard GUERTZMANN, Sylvie CABOOR a donné procuration à Christian CASTEL

Commune de Bas-Lieu : Ghislain FRANCOIS

Commune de Beaurepaire sur Sambre : Pierrick FORET

Commune de Beaurieux : David HOUILLIEZ a donné procuration à Daniel ETEVE

Commune de Bérelles : Orféo RIGONI

Commune de Beugnies : Frédéric ERNESTI

Commune de Boulogne sur Helpe : Nadine MAJKA

Commune de Cartignies : Sabine CAUFAPE, Xavier MOUVET

Commune de Clairfayts : Guy ERPHELIN a donné procuration à Joëlle LEFEBVRE, conseillère suppléante

Commune de Damousies : Alain WITTEMBERG

Commune de Dimechaux : Daniel ETEVE

Commune Dimont : Vincent COURET

Commune de Dompierre sur Helpe : Jean-Pierre LIBERT a donné procuration à Hélène DARLY, conseillère suppléante

Commune de Doullers : Freddy THERY a donné procuration à Cyril BETH, conseiller suppléant

Commune d'Eccles : Didier LEMAIRE a donné procuration Orféo RIGONI

Commune d'Etroeungt : Vincent JUSTICE, Bernadette GRANDIN

Commune de Felleries : Pascal NOYON, Maryse BERNARD, Maxime LOUGUET

Commune de Flaumont-Waudrechies : Jean-Marie VIN

Commune de Floursies : Alain DELTOUR

Commune de Floyon : Evelyne GEBHARDT
Commune de Grand-Fayt : Thierry THIROUX
Commune de Haut-Lieu : Hervé CUISSET
Commune de Hestrud : André BERTEAUX
Commune de Larouillies : Wilfrid SALMON
Commune de Lez-Fontaine : Philippe HANOT
Commune de Liessies : Alain RICHARD a donné procuration à Vincent COURET
Commune de Marbaix : Damien DUCANCHEZ
Commune de Petit-Fayt : Claude ROYAUX
Commune de Prisches : Jean-Claude FOVEZ, Chantal BLEHAUT
Commune de Rainsars : Colette WATREMEZ
Commune de Ramousies : Brice AMAND a donné procuration à Hervé LASPALAS
Commune de Sains du Nord : Christine BASQUIN, Jean-Pierre DESSAINT, Sabine BUFI, Daniel DEUDON, Anne-Marie LENTIER, Natacha VANELSLANDE
Commune de Saint-Aubin : Mauricette FREHAUT a donné procuration à Monique JOLY, conseillère suppléante
Commune de Saint-Hilaire-sur-Helpe : Nicolas DOSEN
Commune de Sars-Poteries : Sandra BROGNET, Didier CARETTE, Florian LIENARD
Commune de Sémeries : Hervé LASPALAS
Commune de Semousies : Jérôme BEUGNIES a donné procuration à Patrick DEHEN
Commune de Solre le Château : Patrick DEHEN, Chloé TROUILLIEZ, Christian BINOIT
Commune de Solrignes : Rémi LE ROUZIC
Commune de Taisnières en Thiérache : Claude CONNART a donné procuration à Christophe LIESSE, conseiller suppléant
Commune de Wattignies la Victoire : Vincent QUEVALLIER a donné procuration à Philippe HANOT

Absents, excusés :

Commune d'Avesnelles : Michel CHALDAUREILLE
Commune d'Avesnes sur Helpe : Jacky ROUSSELLE
Commune de Choisies : Bernard PAQUET

Objet de la délibération : Aménagement du futur lieu culturel inclusif à Avesnes : demande de subvention auprès de la DRAC / DGD concours particulier pour les bibliothèques – Acquisition d'un véhicule

Numéro de la délibération : DC_2022_088

Pièces jointes : (NEANT).

Nombre de conseillers ayant pris part à la délibération : 66

- = - = - = - = - = - = - = - = - = -

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code de la Commande publique ;

Vu les statuts de la Communauté de Communes du Cœur de l'Avesnois ;

Vu la délibération n° DC_2021_036 du 28 juin 2021 approuvant l'Avant-Projet Définitif prévoyant la requalification d'un immeuble comportant notamment la création d'un lieu de vie culturel, réunissant ludothèque et médiathèque, inclusive et participative, tête de réseau communautaire des médiathèques du territoire,

Considérant que, dans le cadre du concours particulier réservé aux bibliothèques de la Dotation générale de décentralisation (DGD), l'État accorde aux collectivités territoriales des subventions destinées notamment à l'acquisition de tout véhicule dédié au transport de documents et aux actions de médiation nécessaires au fonctionnement d'un réseau de bibliothèques intercommunales, sachant qu'une attention particulière doit être portée à l'acquisition de véhicules tenant compte des objectifs de développement durable.

Considérant que l'effectivité du réseau intercommunal des bibliothèques se traduit notamment par le catalogue commun et le véhicule qui dessert toutes les structures du réseau.

Considérant que cet investissement a déjà obtenu une aide dans le cadre de la FNADT à hauteur de 3700€,

- = - = - = - = - = - = - = - = - = -

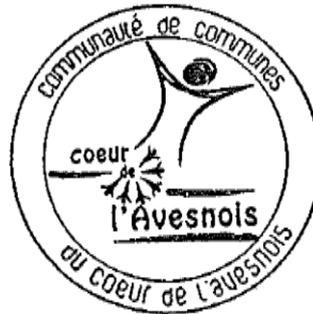
Le Conseil de Communauté, à l'unanimité, décide :

- ✓ D'APPROUVER l'acquisition d'un véhicule pour la médiathèque tête de réseau d'Avesnes sur Helpe ;
- ✓ D'AUTORISER le Président à solliciter une attribution de DGD auprès de la DRAC ;
- ✓ D'AUTORISER Monsieur le Président à signer tous les documents afférents à ce dossier.

Fait en séance les jour, mois et an susdits

Certifié exécutoire compte-tenu de la transmission au contrôle de légalité et de la publication,

**Le Président,
Nicolas DOSEN**



Publié sur le site Internet le 11/10/2022

Envoyé en préfecture le 03/10/2022

Reçu le 03/10/2022

Identifiant de télétransmission : 059-200043263-20220928-DC_2022_088-DE